

## Équipes sportives : protocole lorsqu'un membre obtient un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19

### 1. Un membre de l'équipe informe son délégué de son résultat positif au test de dépistage de la COVID-19

- Rappeler au membre de [s'auto-isoler](#) à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive d'autres consignes de la part de Santé publique Ottawa (SPO).
- [Nettoyer et désinfecter](#) dès que possible les surfaces qui ont pu être touchées par le membre dont le test de dépistage de la COVID-19 est positif.

### 2. SPO apprend qu'un membre du personnel a obtenu un résultat positif au test de dépistage.

- SPO confirme le résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 et la date de la dernière présence du membre pour déterminer s'il a participé durant la période où il pouvait transmettre le virus à d'autres personnes (période de transmissibilité).
- Si le membre a participé durant cette période, SPO demandera au membre de transmettre ces renseignements (dates et autres contacts à haut risque) à son délégué.

### 3. Le délégué établit les contacts à haut risque

- En fonction des dates et des noms de contacts étroits fournis par le membre, le délégué établit et confirme les contacts à haut risque qui manquent.
- Les contacts à haut risque sont des personnes [qui portaient ou non le masque ou l'équipement de protection oculaire\\*](#) :
  - Dans le cas des sports d'équipe et des activités physiques pratiquées en groupe (c'est-à-dire, la danse, la gymnastique, etc.)
    - Tous les membres de l'équipe ou du groupe sont considérés comme des contacts à haut risque. Cela comprend toute personne (athlète, entraîneur, arbitre ou soigneur) se trouvant sur le terrain de jeu (ou dans n'importe quelle aire utilisée dans le cadre de l'activité sportive, comme les vestiaires).
    - Pendant un match, les membres des deux équipes (athlètes, joueurs) et les membres du personnel (entraîneurs, arbitres et soigneurs) sont considérés comme des contacts à haut risque.
  - Dans le cas des sports individuels, les athlètes, les entraîneurs et les soigneurs présents au moment de l'exposition sont considérés comme des contacts à haut risque. Cela comprend toute personne se trouvant sur le terrain de jeu.

#### Justification :

- Étant donné que la COVID-19 (et plus particulièrement ses variants préoccupants) se transmet facilement et que les sports peuvent augmenter le risque de propagation en raison de la fréquence et de la proximité des contacts effectués sans masque, la définition de contact à haut risque englobe toute personne pouvant avoir été exposée à la COVID-19 et pouvant, par conséquent, la transmettre. En cas de doute au moment d'établir si une personne constitue, ou non, un contact à haut risque, il est préférable d'agir avec prudence et d'inclure cette personne sur la liste de contact à haut risque.

\*Le port d'équipement de protection oculaire est recommandé à moins de deux (2) mètres (six [6] pieds) des autres.

\*Si vous avez des questions sur cette étape, veuillez appeler le 613-580-6744

### 4. Le délégué avise les contacts à haut risque

- Une fois la liste des contacts à haut risque finalisée, le délégué avisera les membres désignés qu'ils **doivent s'auto-isoler à la maison. Veuillez transmettre la [lettre de contacts à haut risque pour les membres](#)** aux contacts à haut risque désignés.
- Le délégué avisera les membres désignés comme contact à haut risque de la date de retour au jeu (au moins 10 + 1 jours) après le dernier contact avec le membre ayant obtenu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19.
- Les contacts à haut risque entièrement vaccinés pourraient ne pas avoir à s'auto-isoler si certains critères sont satisfaits; ces critères sont [présentés ici](#). Afin d'assurer l'examen de toutes les exceptions, veuillez fournir la Lettre pour les contacts à haut risque à tous les contacts à haut risque, même si l'employé affirme avoir été entièrement vacciné

**\*Il est TRÈS important que les délégués ne révèlent pas aux membres le nom de la personne ayant reçu un résultat positif, car cette information est confidentielle!**

### Renseignements importants

- **Les contacts à HAUT RISQUE doivent s'auto isoler**, même s'ils ont obtenu un résultat négatif au test de dépistage de la COVID-19, à la maison pendant 10 jours après avoir été en contact avec le membre du personnel ayant obtenu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19.
- **Les membres de l'équipe SYMPTOMATIQUES** devraient subir un test de dépistage de la COVID-19 immédiatement.
- **Les membres de l'équipe ASYMPTOMATIQUES (aucun symptôme) à haut risque** devraient subir un test de dépistage de la COVID-19 **au moins sept jours** après le dernier contact étroit avec le membre du personnel ayant obtenu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19.

### Définitions :

**Membre** – Un membre est une personne associée à une équipe ou une organisation. Il peut s'agir d'un joueur, d'un entraîneur, d'un soigneur ou même d'un parent engagé dans le cadre de l'activité sportive et œuvrant dans l'établissement.

**Déléataire** – Le déléataire est la personne à qui l'on a délégué, dans le cadre du protocole de retour au jeu de l'équipe, les pouvoirs et responsabilités d'agir à titre d'agent en chef de la sécurité ou de gestionnaire des renseignements sur les présences, le dépistage et la recherche de contacts.

Avertissement : Les mesures prises pour réduire le risque de propagation, telles que la distanciation physique, l'hygiène des mains et le port d'un masque, sont toutes prises en compte lors de l'évaluation des risques et de la détermination des contacts à haut ou à faible risque, mais elles ne contrôlent ni ne garantissent de manière indépendante le résultat de ces évaluations.